

FORTE FORMATION

Siège : 8 rue du puits Drouet 28000 Chartres
Email: contact@forte-formation.fr
Tel: 0618596519
<https://www.forte-formation.fr>

Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied au sens du dispositif R408 (dispositif INRS) - ECH016

La formation Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied s'adresse aux professionnels responsables du contrôle et du suivi des échafaudages. Elle a pour objectif de former le personnel à la vérification de conformité, à la réception et à la maintenance des échafaudages de pied, conformément à la recommandation R408 de l'INRS.

Durée: 14.00 heure(s) | 2.00 jour(s)

Version : 1 | Délais d'accès : 2 semaine(s) | Modalité d'accès : Effectif : Minimum 3 / Maximum 10 Inscription jusqu'à 15 jours avant la date prévue de la formation via le contact mail ou téléphone ci dessous. Inscription validée à la signature d'une convention de formation

Prix : Nous consulter

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité. - Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté. - Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage. Nota Bene : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage ou aide montage ou encadrement de chantier. Maîtriser : - La langue française parlée et écrite - Les mathématiques élémentaires - La lecture courante de plans - Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges, ...)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

LES ENJEUX DE LA PREVENTION

LES RÔLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS

LA PREVENTION DES RISQUES

-Signaler les situations dangereuses

- Communiquer
- Rendre compte

LES DIFFERENTS TYPES D'ECHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION
L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT
LE CADRE REGLEMENTAIRE DES VERIFICATIONS DES ECHAFAUDAGES ET LES RESPONSABILITES QUI EN DECOULENT
L'EXAMEN D'ADEQUATION
L'EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION DE L'ECHAFAUDAGE ET/OU RECEPTIONNER L'ECHAFAUDAGE AVANT UTILISATION
L'EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION (APPROFONDI LE CAS ECHEANT) DE L'ECHAFAUDAGE ET/OU ASSURER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES
LE COMPTE RENDU/PROCES-VERBAL DE RECEPTION
LES REGLES D'UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE FIXE EN SECURITE

ORGANISATION

Formateur & Équipe Pédagogique

Formateur Certifié par INRS et à jour de sa certification. Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique réalistes. Supports pédagogiques numériques et interactifs pour une meilleure assimilation.

Moyens pédagogiques et techniques

Pédagogie : en salle, exposés, travail en groupe, cas concrets.

Applications pratiques sur chantier école.

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique : La partie théorique représente 30 à 50 % du temps total de la formation. La partie pratique représente 50 à 70 % du temps total de la formation et est réalisée sur la plateforme pédagogique.

Matériel utilisé : 1 échafaudage (préfabriqué à cadre ou préfabriqué multidirectionnel) - 1 extractomètre, notice fabricant, outillage, rapport de vérification.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

Évaluation des connaissances/des acquis : questionnaire écrit à choix multiple et questionnement oral.

Évaluation des savoir-faire : à partir d'un modèle de rapport, le stagiaire doit réaliser une vérification de mise en service de l'échafaudage en situations réelles de travail sur la plateforme pédagogique.

Certification/Diplôme

Résultats attendus à l'issue de la formation : À l'issue de la formation, le stagiaire pourra réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres monté conformément à la notice du fabricant. Au sens de la R408 : - Réceptionner (1) l'échafaudage avant l'utilisation - Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opération de montage et démontage (2) d'éléments de l'échafaudage) (1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, s'il est monté selon les règles de l'art et s'il est en bon état. (2) Les opérations de montage / démontage doivent être réalisées par une personne formée.

Modalités d'obtention : A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis et un certificat issu de FORPREV.

Détails sur la certification : -

Qualité

Indicateurs de Résultats

A venir

Taux de satisfaction : A venir

Nombre de stagiaires : A venir

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités pour la suivre. Référent Handicap : Laura Amaro - contact@forte-formation.fr / 06 18 59 65 19

Dans le cas où la formation "vérifier des échafaudages de pied" - 2 jours est associée à la formation "Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied" - 3 jours, la durée totale de la formation peut être ramenée à 4 jours. Chaque stagiaire doit se présenter en formation avec les EPI nécessaires aux mises en situation pratiques. EPI obligatoires : - Tenue de travail adaptée, - Chaussures de sécurité, - Gants de protection conformes aux normes en vigueur, - Casque avec jugulaire, - Gants de protection, - Double longe en Y avec absorbeur d'énergie (CE EN 355), - Harnais de maintien et antichute contrôlé et vérifié à 3 points (attache dorsale, attache sternale et maintien - EN 361 + EN 358). Dans le cas des formations réalisées en INTRA entreprise, les moyens mis en oeuvre doivent répondre aux mêmes exigences via une convention établie entre l'entreprise et l'organisme de formation.